



Nations Unies

# Assemblée générale

## AG/PAL/1082

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**Comité pour l'exercice des droits inaliénables  
du peuple palestinien**  
308<sup>e</sup> séance - après-midi

### **LE COMITÉ DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN SE PENCHE SUR LA CRISE HUMANITAIRE À GAZA ET LES EFFORTS EN FAVEUR DU PROCESSUS DE PAIX**

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a examiné aujourd'hui la situation humanitaire dans le Territoire palestinien occupé, et en particulier dans la bande de Gaza, ainsi que les efforts politiques en faveur du processus de paix.

Le Comité a entendu, dans ce cadre, les exposés de Mme Nadya Rifaat Rasheed, Conseillère de la Mission d'observation de la Palestine auprès des Nations Unies, et de M. Andrew Whitley, Directeur du bureau de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à New York. Le Président du Comité, M. Paul Badji, a pour sa part mis en lumière certaines des activités entreprises depuis la réunion du 14 février dernier.

Dans sa description de l'évolution de la situation dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, Mme Rifaat Rasheed a souligné qu'au cours du mois écoulé, les forces d'occupation israéliennes avaient poursuivi leurs politiques et pratiques illégales à l'encontre du peuple palestinien et que la situation continuait à se détériorer à tous les niveaux. En une seule journée, le 16 avril, au moins 20 Palestiniens ont été tués lors d'attaques militaires israéliennes à Gaza, a-t-elle indiqué, précisant que la majorité d'entre eux étaient des civils, dont cinq enfants. Elle a noté qu'au cours du mois passé, plus de 70 Palestiniens avaient été tués.

Elle a également affirmé que le siège israélien de la bande de Gaza, entamé en juin 2007, avait détruit tout semblant de normalité dans la vie de la population. La population de la bande de Gaza manque de nourriture, de médicaments et de carburant, a-t-elle précisé. Elle a fait remarquer que les coupures croissantes de carburant, une des nombreuses mesures de punition collective imposée par la puissance occupante, avaient un impact sur tous les secteurs de la vie, des maisons aux écoles, et des hôpitaux aux entreprises commerciales.

La Conseillère de la Mission d'observation de la Palestine a rappelé que, le 15 avril dernier, huit institutions de l'ONU avaient publié une déclaration commune soulignant leur inquiétude quant à l'impact de cette situation sur le peuple palestinien, particulièrement en matière de santé, et aussi sur les opérations des Nations Unies.

À ce sujet, M. Whitley a prévenu que si l'UNRWA n'était pas réapprovisionnée, elle ne disposerait plus de réserves de carburant et serait donc contrainte de mettre un terme à des services humanitaires et publics vitaux, tels que la collecte des ordures. Tout en notant qu'Israël avait fait part, hier, de son intention de fournir un million de litres de carburant à l'usine électrique de Gaza, il a fait observer que cette quantité ne permettrait de tenir que pendant trois jours.

Vingt pour cent des ambulances du Ministère de la santé n'ont déjà plus de carburant. Plus de 60% n'ont de réserves que pour une semaine. En outre, les réserves de carburant dans les hôpitaux d'une capacité de 12 000 patients sont tous au dessous du niveau critique de 25%, a indiqué le représentant de l'UNRWA. Notant en outre la fermeture de puits fonctionnant au diesel, l'entassement des déchets dans les rues faute de carburant pour les camions servant au prélèvement des ordures, et l'obligation de l'UNRWA de réduire son aide alimentaire à Gaza de 850 000 à 650 000 personnes, M. Whitley a estimé que la situation humanitaire était intenable.

Par ailleurs, Mme Rifaat Rasheed a affirmé que la situation se détériorait également dans le reste du Territoire palestinien occupé en raison, notamment, de la poursuite de la campagne illégale de colonisation et de la construction du mur, ou encore, des plus de 550 points de passage et barrages à travers la Cisjordanie. Elle a regretté que le 18 avril, le Gouvernement israélien ait annoncé des plans de construction de 100 nouvelles unités de peuplement en Cisjordanie, en plus des 1 000 autres déjà annoncés depuis la tenue de la Conférence d'Annapolis. Elle a estimé que ces actes violaient les engagements antérieurs pris par Israël et les nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale sur cette question.

S'agissant du processus politique, Mme Rifaat Rasheed a argué qu'en dépit des rencontres régulières entre les parties palestiniennes et israéliennes depuis la Conférence d'Annapolis, aucun progrès significatif n'avait été enregistré en raison de la poursuite d'actions illégales par Israël. Toutefois, elle a déclaré que les dirigeants palestiniens demeuraient engagés en faveur de ce processus de paix, afin de parvenir à une solution pacifique, juste et durable.

Elle a indiqué que le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas venait de rentrer de Moscou, où il avait rencontré le Président Poutine et insisté sur la nécessité de tenir rapidement une conférence internationale dans cette ville, réunion qui servirait de suivi aux Conférences d'Annapolis et de Paris. Le Président Abbas espère que toutes les parties qui ont participé à ces deux conférences viendront à Moscou pour accélérer le processus de paix et demander à Israël de respecter les obligations prises dans le cadre de la Feuille de route, a-t-elle ajouté.

Mme Rifaat Rasheed a indiqué que le Président Abbas entamait aujourd'hui une visite de trois jours à Washington, où il rencontrera notamment le Président des États-Unis, M. George Bush et la Secrétaire d'État, Mme Condoleezza Rice. Ces rencontres ont pour objectif d'évaluer les progrès réalisés au cours des pourparlers et à trouver les moyens pour avancer le processus de paix et parvenir à un accord avec Israël d'ici à la fin de l'année, a-t-elle fait valoir.

Enfin, elle a rappelé que cette année marquait le 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'Al-Nakba de 1948, date à laquelle les Palestiniens ont été privés de leur État et chassés de leurs terres. Elle a indiqué, qu'à cette occasion, la prochaine conférence, les 29 et 30 avril au siège de l'UNESCO à Paris, se penchera sur la question des réfugiés Palestiniens et qu'une exposition photographique sur ce thème sera inaugurée le 5 mai, dans le lobby du Secrétariat. Elle a appelé tous les États Membres des Nations Unies à participer à ces manifestations afin de réaffirmer leur solidarité avec le peuple palestinien.

À leur tour, les représentants de la Jordanie et de l'Égypte ont fait part de leurs vives inquiétudes quant à l'évolution tragique de la situation à Gaza, affirmant que les difficultés semblaient se multiplier en raison, notamment, de la hausse des prix alimentaires. Le délégué égyptien a en outre argué que le Comité devrait écrire au Secrétaire général et au Conseil de sécurité pour leur demander d'intensifier les contacts avec Israël afin d'alléger les souffrances des Palestiniens et éviter la poursuite de cette détérioration.

Avant de suspendre la séance, le Président du Comité a rendu compte du Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien, qui s'est tenu, les 19 et 20 février à Amman, en Jordanie. Il a indiqué que ce Séminaire avait réuni les représentants de 51 gouvernements, du Saint-Siège, de la Palestine, de quatre organisations intergouvernementales, de six organismes des Nations Unies, de 22

organisations de la société civile et de 30 médias. Il a souligné que les participants s'étaient accordés pour dire que la situation à Gaza constituait une source de grave inquiétude. Tout en condamnant le meurtre de civils, ils sont convenus qu'il était injuste et inacceptable que la totalité de la population de Gaza soit soumise à un blocus total et victime de la crise humanitaire et économique qui en résulte, a-t-il ajouté.

Parmi les autres sujets soulevés lors de ce séminaire, M. Badji a cité le fait qu'Israël néglige ses obligations en vertu de la quatrième Convention de Genève et la gravité de la situation en Cisjordanie, que celle qui sévit à Gaza tend à faire oublier. Il a aussi noté l'importance des donateurs, notamment pour la construction et le fonctionnement des infrastructures et des institutions. Il a souligné que le séminaire avait mis en lumière la nécessité de lever les restrictions à la liberté de mouvement, obstacle majeur à l'amélioration de la situation humanitaire.

Le Comité a pris note de ce rapport du Président et a également adopté le programme provisoire de la Conférence internationale des Nations Unies sur les réfugiés de Palestine, les 29 et 30 avril, au siège de l'UNESCO à Paris, et celui de la Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine, les 3 et 4 juin, à Malte.

La prochaine séance du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien sera annoncée dans le Journal des Nations Unies.

\* \*\*\* \*

---

**À l'intention des organes d'information • Document non officiel**